

*c'est
la rentrée,
houma, houma!*

**les dessous dissolus
des discours
dilatatoires**

page 8

**MEL-angepas-
lesalcoolsoutu-
vasetremalade**

page 7

Dégonflés ?

page 6

**Promo sur les
grenades**

pages 4 et 5



*les sanglots longs de violons de l'hiver
sérieux, ils feraient mieux de se taire...*

l'édito

Avoir un coup d'avance

Et « être là où l'on ne vous attend pas ». C'est ce qu'écrivait le DGS, Bruno CASSETTE, dans le mensuel *Notre magazine* d'avril 2018. Il disait traduire la pensée du Président Damien CASTELAIN. Il évoquait la nécessité de « sécuriser les bases de leurs réflexions et initiatives » communes. Il rappelait la nécessité de « disposer d'un état des lieux précis » de notre patrimoine. Il disait que « se questionner sans cesse » leur permettait d'avoir « un coup d'avance ».

Le temps passe lentement, mais sûrement ! On est maintenant en janvier 2019 et il nous a semblé intéressant, avec neuf mois de recul, de consacrer un édito à cette phrase devenue emblématique.

Non, notre collectivité n'a pas un coup d'avance quand elle prône des « open spaces » pour regrouper 1400 collègues dans un immeuble au départ prévu pour en accueillir 950 (on parle là de Biotaupe).

Non, notre collectivité n'a pas un coup d'avance quand elle fait voter en Conseil des élus métropolitains sur la base de chiffres et d'engagements erronés (on reparle là de Biotaupe).

Non, notre collectivité n'a pas un coup d'avance quand elle donne sa préférence aux dépenses de fonctionnement plutôt qu'aux dépenses d'investissement en matière de patrimoine immobilier (on re-reparle là de Biotaupe).

Non, notre collectivité n'a pas un coup d'avance quand elle réorganise un organigramme maintes fois réorganisé depuis 2014 (on parle ici de l'adaptation permanente).

Non, notre collectivité n'a pas un coup d'avance quand elle prône un nouveau management par la terreur, maintes fois dénoncé par une organisation syndicale, récemment suivie dans ses lignes de défense par les juges en conseil de discipline (on parle là des lignes de défense de la CGT MEL).

Avec le recul, est-il permis de penser qu'« avoir un coup d'avance » signifiait en fait « cogner le premier » ? A la CGT MEL, nous pensons que le dialogue social doit renaître, et qu'avoir « un coup d'avance » contre les élus politiques, le droit ou les élus syndicaux est un frein pour notre collectivité.



Thierry De Vendt
Elu en CAP

« On ne saurait surestimer l'imbécillité générale. »

Charles Bukowski



l'agenda

- > **26 janvier** : Manifestation *Gilets jaunes* acte XI, 13h30 Lille, République
- > **29 janvier** : Commissions administratives paritaires, 16h, Salles du Patio A et B
- > **31 janvier** : CHSCT 09h– 12h, Salles du Patio A, B, C
- > **1^{er} février** : Commission exécutive CGT MEL, Lille – Bourse du travail
- > **1^{er} février** : Commission Formation, 14h–16h Salle 1337
- > **8 février** : Conseil d'Administration du CAS, 14h- 16h, salle à venir.



mais nous, on leur file une pleine page !

Prix CGT MEL du film

Les Invisibles

De Louis-Julien PETIT

De quoi ça parle ?

Manu (Corinne MASIERO), Audrey (Audrey LAMY) et Angélique (Déborah LUKUMUENA) animent l'Envol, un centre d'accueil de jour pour femmes sans-abri. Les trois travailleuses sociales ne comptent pas

leurs heures pour permettre à ces femmes de prendre une douche, un café ou se reposer. Malgré leurs efforts, les pouvoirs publics décident de ne plus reconduire la subvention pour la structure d'accueil, qui ne donne pas de résultats assez

performants à leurs yeux. Se pose alors la question du devenir de « Lady Di », « Edith Piaf », « Vanessa Paradis » et toutes les autres filles du centre...

Pourquoi on a aimé ?

Louis-Julien PETIT met en avant les conditions de vie particulières des femmes sans-abri, trop souvent ignorées. En plus des « traditionnelles » difficultés rencontrées par les personnes SDF, elles sont davantage exposées aux agressions physiques et sexuelles, y compris dans les centres d'hébergement mixtes. De fait, beaucoup d'entre elles refusent d'être prises en charge par ce type de structure, qu'elles considèrent encore pires que la rue. Les difficultés de ces femmes vont de pair avec les conditions de travail des travailleurs sociaux qui les accueillent. Ils accomplissent au quotidien un travail souvent chronophage et éprouvant, et qui n'est pas reconnu par les pouvoirs publics. Sur la base de ces constats, recensés dans un rapport qu'elle a publié en 2015, la CGT porte de nombreuses revendications sur cette catégorie de personnels, dont leur reclassement en catégorie A (niveau Attaché dans la Fonction publique).

Le saviez-vous ?

Ce film est tiré du récit d'un documentaire de Claire LAJEUNIE, « Femmes invisibles, survivre dans la rue », diffusé sur France 5 en 2015

Vincent Kaleba



aienh ! Mais t'es c** ou quoi ?

Halte à la violence de

Après 18 mois sur son trône, les annonces du programme électoral du Président des riches sont pour beaucoup largement engagées.

Au Gouvernement

Mais la casse est lourde pour notre modèle social ! Privatisation du rail, stagnation des salaires, rétablissement du jour de carence pour les fonctionnaires, augmentation de la CSG, diminution des aides au logement, réforme du lycée, Parcoursup, suppression de l'ISF, suppression de cotisations, pérennisation du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), intégré désormais au droit commun...

Partie d'une revendication symbolique sur le prix du carburant, la mobilisation des Gilets jaunes a évolué et est devenue un véritable mouvement social.

Les revendications se sont multipliées, et se sont structurées, convergeant pour beaucoup d'entre elles avec celles que porte la CGT. Par exemple, on semble découvrir soudainement les effets des réformes territoriales libérales, que nous dénonçons de longue date, qui ont concentré les richesses et les services publics dans les métropoles, et piétiné la notion d'égalité des citoyens pourtant garantie par la Constitution française.

Alors sur son piédestal, le Gouvernement semble maintenant regretter qu'il n'y ait plus de cadre d'organisation pour se rencontrer, plus de représentant pour parler, et sur le pavé, plus de service d'ordre pour canaliser les fauteurs de troubles.

Mais c'est bien Emmanuel MACRON qui a fait fi des corps intermédiaires, et notamment des syndicats ! C'est aussi lui qui a rejeté les maires, pourtant premier maillon de la démocratie, en boudant leur Congrès et en poursuivant la suppression des communes engagée sous François HOLLANDE.

Alors enfermé dans sa tour d'ivoire le Gouvernement semble désormais se souvenir que le maire est celui qui connaît le citoyen de près, et compte aujourd'hui sur lui pour faire passer les messages, avec l'écran de fumée du Grand débat national.

A la MEL

A la MEL aussi, les mêmes causes ont les mêmes effets. Les élus se rebiffent doucement. Les projets sont contestés les uns après les autres : le Tramway, le plan de déplacement, le nouveau siège ou la vente de la rue du Ballon. Assiste-t-on ici et là-bas à une reprise en main des territoires de proximité sur les technostructures ? Les réorganisations se succèdent et les agents sont plongés les uns après les autres dans l'incertitude. Les contestations des classifications RIFSEEP font l'objet de recours qui n'ont comme seule réponse que des courriers type copier-coller, et le cabinet externe devant accompagner cette démarche semble définitivement oublié ! La violence n'est pas toujours celle qu'on nous montre, ni celle qui fait du bruit. La violence est parfois dans les mots. Après les « sans-dents » de Hollande, les expressions comme « pognon de dingue », « traverser la rue », « des gens qui ne sont rien », « gaulois réfractaire »... reflètent un mépris de classe.

Mais la violence de classe s'exprime aussi dans le silence : après le suicide d'un de nos camarades, reconnu comme accident de service, l'exécutif n'a pas souhaité rencontrer la famille. A l'issue des élections professionnelles, aucun mot de l'exécutif en direction de la CGT, pourtant sortie largement vainqueur du scrutin. Aucune réponse à nos demandes de rendez-vous au Président.

La violence est dans la stigmatisation quand, dans le cadre de la réforme de l'assurance-chômage, les privés d'emplois, pourtant victimes, sont considérés comme des coupables, voire des profiteurs.

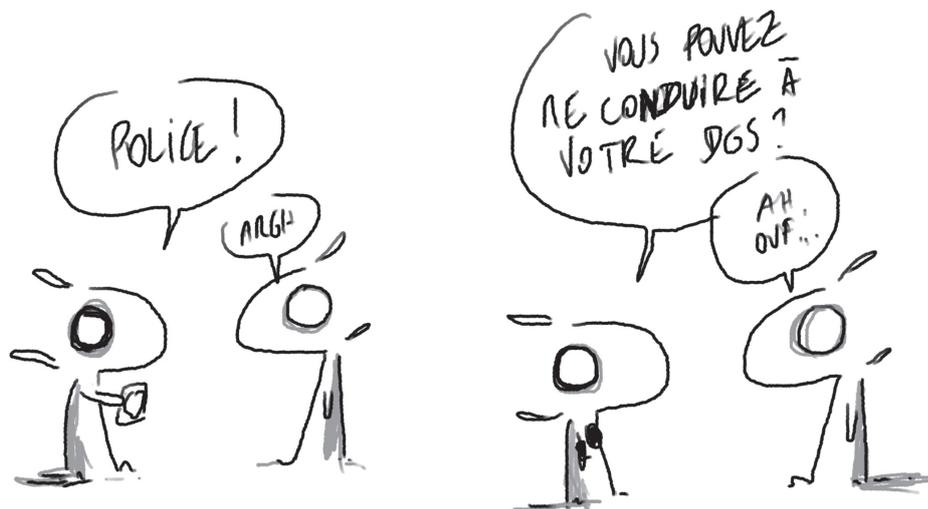
La violence est dans la captation des richesses, quand les dividendes versés aux actionnaires des groupes du CAC 40 atteignent 57,4 milliards d'euros l'an dernier, soit une progression de 12% en un an et de 62% sur 10 ans, quand une aumône de 100 euros aux smicards est faite sans impact sur les cotisations patronales. La violence est bien sûr aussi dans le geste, quand la répression policière à l'égard des lycéens et des Gilets jaunes est complètement disproportionnée.

A la MEL, elle est aussi dans le recours de plus en plus fréquent aux procédures disciplinaires pour le moindre petit écart de conduite, ou dans la répression syndicale à l'encontre des militants CGT (lire ci-dessous).

Si beaucoup réclament aujourd'hui la démission de Macron, vous êtes maintenant nombreux, à la MEL, à scruter la fin du mandat comme on attend une libération. Cela est légitime, mais ce n'est pas seulement un changement de casting qui endiguera cette casse sociale, et rétablira plus de justice. C'est le scénario qui ne va pas !

La force de la CGT réside dans sa capacité à mobiliser rapidement les salariés. C'est pourquoi, notre responsabilité est d'appeler à amplifier l'unité et la mobilisation pour satisfaire les revendications du monde du travail, au premier lieu desquelles une nécessaire augmentation des salaires, pensions et minima sociaux, et qui doit être financée par une contribution fiscale accrue des plus fortunés.

Frédéric Parisot



nan, mais ils sont juste venus faire connaissance...

Classe !

Syndicaliste, pas terroriste !

Le jeudi 10 janvier, la CGT MEL a participé à un rassemblement de soutien à Frédéric WEYTSMAN, Secrétaire général de la CGT de la mairie de Roubaix, injustement accusé d'un abandon de poste en août dernier. Il était ce jour-là convoqué dans le cadre d'une procédure disciplinaire.

Mêmes causes mêmes effets, à la MEL ! Quelques jours après les mobilisations sur le RIFSEEP, les deux mandatés CGT pour les négociations et à l'initiative des AG, Thierry DE VENDT et moi-même, étions convoqués en cour martiale à la DRH. Plus récemment, après notre conférence de presse sur les suites données par l'exécutif de la MEL au suicide de notre camarade Stéphane DUMEZ, et sur la pression incessante à l'encontre de nos militants, deux de nos camarades recevaient, la veille des fêtes, un courrier relatif à une procédure disciplinaire suite à des faits survenus 6 mois plus tôt, lors du premier rassemblement du personnel contre le RIFSEEP, au cours duquel le 1er vice-président de la MEL, Alain BERNARD, s'était publiquement engagé à ce qu'il n'y ait aucune sanction à l'encontre des agents présents.

D'autre part, le rapport circonstancié lançant la procédure de demande de sanction a été signé au mois de juin, et

utilisé en décembre ! N'y a-t-il pas là de voir une répression à l'encontre de la CGT suite aux résultats des élections et à la conférence de presse mettant la MEL face à ses responsabilités ?

En se rendant complice d'une telle procédure, faut-il croire que nos élus, pourtant à la tête de notre collectivité, sont aujourd'hui à la botte du DGS, à la MEL comme à la mairie de Roubaix ? Notre DGS instrumenterait-il les procédures disciplinaires pour les utiliser comme arme de dissuasion, ou servir son besoin de vengeance ?

Dans ce climat de répression nous avons été particulièrement inquiets de voir débarquer à la MEL le 20 décembre dernier, la police judiciaire. Heureusement, ils n'étaient pas là pour nous !

Frédéric Parisot



Frédéric, Fatima, Nico, Méline et Vincent aux côtés de la CGT de la mairie de Roubaix.



Connaissez-vous **Olivier DUSSOPT** ?

Le projet CAP 2022, porté par le gouvernement **MACRON – PHILIPPE** est dans les starting-blocks : il a désormais un petit nom : le projet de loi **DUSSOPT**, du nom du secrétaire d'Etat au service de **Gérald DARMANIN**, ministre de l'Action et des comptes publics.

Olivier DUSSOPT a qualifié sa loi de « nouvelle page de la Fonction publique ». Alors, on vous raconte la fin de l'histoire ? L'extinction du fonctionariat !

Les réformes successives subies par la Fonction publique territoriale ont souvent fait perdre aux agents, le sens de leurs missions et les finalités de l'organisation publique. La mutation portée par Dussopt correspond à une révolution dans la gestion des personnels de la FPT. Ce grave changement va se produire dans un cadre de contractualisation financière, qui imposera aux principaux EPCI, dont la MEL, de limiter l'évolution de leurs dépenses de fonctionnement à un seuil inférieur à l'inflation.

Ce changement de cadre s'appuie sur 3 axes :

La fin du fonctionariat : suppression du principe d'exception au recrutement contractuel, généralisation des contrats de projets, instauration d'une procédure de rupture conventionnelle dans la Fonction publique. Le Gouvernement a même affiché l'objectif d'ouvrir à la contractualisation les 7000 postes fonctionnels de Direction dans les collectivités. Il s'agit d'importer une caste de mercenaires technocrates, hors sol, porteurs d'un management désincarné, imposant les standards organisationnels et financiers sans respect de l'intérêt général, des agents, des usagers et des territoires.

L'individualisation de la rémunération : celle-ci sera ajustable en fonction de la contractualisation financière entre l'Etat et les collectivités. Dans le cadre de ces contraintes financières resserrées, 70 000 postes de fonctionnaires devraient être supprimés.

La conséquence ? Le contractuel, privé de son statut « protecteur », sera rendu docile par l'épée de Damoclès qu'est la rupture conventionnelle, et n'aura d'autres possibilité que de se soumettre, y compris sur le plan politique !

Les compétences et la formation : Avec ces « cadres intermittents » sur des contrats de projets, ce modèle conduit à une rupture historique dans le processus

de développement des compétences, une rupture du continuum entre formation initiale et formation continue, c'est la fin de la reconnaissance des acquis et des compétences issus de l'expérience professionnelle ou de l'appartenance à des collectifs de travail.

Dans ce contexte c'est également la fin programmée du CNFPT puisqu'une mission de reconfiguration de cet outil basée sur la mutualisation avec les Centres de gestion a été confié au député LREM Jacques SAVATIER et au sénateur Arnaud DE BELENET. IL s'agit de trancher dans les budgets et dans les 6400 postes de ces organismes.

Il est impératif que les cadres de la MEL, et même les élus politiques, aient conscience de ces enjeux dès à présent. Des résistances à ce processus sont en effet en cours. Non seulement chez les cadres eux-mêmes, à travers l'Union fédérale des ingénieurs cadres et techniciens de la CGT (UFICT), mais aussi au sein des employeurs, comme le montre l'ampleur du fossé qui existe entre les associations de collectivités (ARF, ADF...) et comme la presse l'a largement relayé lors du dernier Congrès des maires.

Frédo

3 jours de carence dans la Fonction publique ?

Beaucoup d'entre vous nous ont récemment interpellés sur la mise en place de trois jours de carence pour les fonctionnaires en arrêt maladie, qui serait appliquée dès janvier.

Les sénateurs ont effectivement voté cette mesure le 11 décembre dernier, ainsi que la suppression d'une partie de la compensation de la CSG pour les agents publics.

Mais ce vote a été retoqué trois jours plus tard par les députés de l'Assemblée nationale, qui a le dernier mot dans le système législatif français.

C'est donc le principe d'1 jour de carence qui est toujours appliqué dans la Fonction publique et à la MEL. Nous continuerons de nous mobiliser pour la suppression de ce dispositif rétabli en 2018, que nous trouvons injuste et inefficace.

Vincent Kaleba



et Mel Gibson ?

Grand succès de l'initiative du collectif Retraités de la CGT MEL !

Merci aux 239 retraités qui ont signé une pétition à l'initiative des retraités CGT de la MEL, le 20 novembre dernier, à l'occasion du banquet des retraités.

Cette pétition portait sur certaines revendications, notamment la réintégration des retraités dans le CAS et la gratuité des transports publics. Concernant les modalités de réintégration des retraités dans le CAS, la pétition sera remise d'une part à Sébastien POLVECHE, président du CAS, lors d'une entrevue fin janvier.

Elle sera remise au Président de la MEL et au DGS pour les autres revendications. Vous serez informés du suivi de notre action dans un prochain CGT Infos. Vous pouvez également nous apporter votre soutien en signant la pétition, disponible au local de la CGT MEL (R+8 - 2^e étage - Porte 230).

Contacts

Camille Duhayon
Responsable du collectif Retraités
03 20 94 96 70

Syndicat CGT MEL
syndicat_cgt@lillemetropole.fr
Poste : 23 46

Hello Lille, Goodbye Castelain ?

Dans les précédents mandats, nous avions eu droit à « Lille's » et à « Melcome »... Mais après l'échec de ces 2 premières marques territoriales censées promouvoir la métropole lilloise en France et à l'international, notre glorieux président a décidé d'en remettre une couche et de créer sa marque territoriale « design »... <roulement de tambour>

« Hello Lille »

Il aura fallu plus de 150,000 euros et près d'un an « d'une très large concertation » pour aboutir à ce résultat magnifique. Waouh ! Bizarrement les simples citoyens que nous sommes n'ont pas fait partie de cette concertation...

Outre l'usage abusif de mots anglais/globish : « french art de vivre », « invest and create », « hello everybody » pour une marque à très large destination d'acteurs français, on ne peut que rire devant les images choisies dans la vidéo de présentation :

Le Beffroi, les frites, la Porte de Paris, la Grande roue (?), l'étalage iconoclaste de clichés est un régal d'humour au 59^e degré ! Le reste des images donne une étrange impression, comme si elles n'étaient pas prises sur le territoire métropolitain mais achetées à une banque d'image américaine... Comment rendre un territoire attractif en utilisant des images génériques sans doute réutilisées ailleurs ? On apprend

également que Lille est au sud du Nord ? Pourquoi pas au nord du sud ou à l'ouest de l'Est, pendant qu'on y est !

Bref, l'inutilité, le vide intellectuel et la gabegie d'argent public sont évidents, à l'image du mandat de notre génial président. D'autant que cette marque sera accompagnée par la création d'une agence d'attractivité. Il y a décidément beaucoup d'argent pour la com' à la MEL !

L'absence de projet métropolitain et de réponses aux besoins de la population ne peut pas être dissimulée par une marque territoriale, quelle qu'elle soit !

Pépe Roquet



mais qui écrit ces trucs ???



Je ne vœux pas !

Avais-tu déjà regardé le plafond, Ania ?

Fred m'alpague en pleine opération de tractage vendredi matin : « Fais-nous un truc marrant sur les vœux, le mag de ce mois-ci va être lourd ! ».

« T'inquiète », je lui réponds, en serrant les fesses pour que les vœux 2019 soient aussi ébaubissants que la précédente édition.

Je me pointe donc à l'heure au rendez-vous, stylo neuf, au taquet, prête à prendre note de tout lapsus ou dérapage lyrique.

Rapidement, Monsieur de Directeur, pardon, Monsieur le Directeur général des services, euh, Bruno, monte sur l'estrade pour nous informer d'un problème technique. J'ouvre mon carnet... Ah mais en fait non (actor studio), c'était juste un effet de manche pour lancer la vidéo maison. Bon, je remballer mon calepin. D'ailleurs, il est plutôt marrant ce petit film sur le nouveau siège. Et moi qui soupçonnais le Centre opérationnel et de Commandement de contrôler les ascenseurs à distance...

La vidéo terminée, le script enfin déposé devant lui, le DGS peut enfin démarrer le discours. Je re-dégaine mon Bic.

Une nouvelle fois, en vain. Où sont passées les phases d'animateur télé ?

Il déroule ses félicitations, sans un seul sourire - ça en est presque inquiétant ! - les mains obstinément agrippées au pupitre. Le ton est donné : il ne se passera rien ! Nada, aucune révélation de derrière les fagots, point de vedettes, rien que du convenu et du recuit !

Et dans ma tête, comme traduction simultanée, ça donnait : « Avec les millions qu'on a mis dans le RIFSEEP, tout le monde est enfin payé comme il le mérite ! »

Alors si t'as gagné 20 balles de plus faut en conclure que tu l'as bien cherché ? « On a raflé la blinde de certificats et de prix et donc on doit continuer d'innover ! »

Ouais, bof. Si déjà on assurait sur le basique...

« Dire du mal du Biotope c'est impardonnable parce que c'est critiquer les agents qui bossent dessus ! »

Et se justifier en mettant une minorité des agents en face des autres, ce serait pas un peu comme une prise d'otages ?

« Et à part ça, on va continuer à se ménager des moments de convivialité ! »

Et surtout, n'oublie pas d'indiquer dans ton EPA que tu t'y es rendu...

Me voilà dans un état de frigidité cadavérique. Il faut pourtant du grain à moudre pour cette satanée Page 8 !

Frustrée, je reporte mon attention aux alentours. On dirait qu'on est moins serrés que d'habitude. Pour preuve, je ne sue que de l'aisselle droite. C'est calme, je n'aime pas trop beaucoup ça. A tel point que le moindre bruit de cuisine au fond de la salle devient l'objet de l'intérêt collectif.

Bref, c'est la première fois que je quitte la cérémonie des vœux avant la fin. Désolée Boss, j'étais pas d'humeur !

Hermione Granger

PS : Quoiqu'il en soit, il ne nous a pas échappé que le Président s'est abstenu de tout commentaire sur la question on ne peut plus sensible du devenir des carpes du Patio. Nous resterons vigilants.

